UnitÉ 66

Identification des besoins RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION des communautÉs concernant le patrimoine culturel immatÉriel dans les situations de conflit et de dÉplacement

Publié en 2025 par l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture, 7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2025



Le présent document est disponible en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). En utilisant le contenu de cette publication, les utilisateurs acceptent d’être liés par les conditions d’utilisation du référentiel UNESCO en libre accès (<http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-en>)

Les images du présent document ne relèvent pas de la licence CC-BY-SA et ne sauraient être utilisées ou reproduites ou commercialisées sans l’autorisation préalable des titulaires des droits d’auteur.

Les désignations employées et les supports présentés tout au long de cette publication n’impliquent l’expression d’aucune opinion de la part de l’UNESCO concernant le statut juridique d’un pays, territoire, ville ou région ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

Les idées et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne sont pas nécessairement celles de l’UNESCO et n’engagent pas l’Organisation.

Plan du cours

**DurÉe :** 8 heures

**Objectif(s) :**

Cette unité vise à fournir aux participants les connaissances ainsi que les compétences nécessaires pour procéder à une identification des besoins réalisée avec la participation des communautés conformément aux Principes et modalités opérationnels de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les situations d’urgence. En s’appuyant sur l’unité 65, les participants découvriront les différentes étapes de l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés afin d’évaluer les besoins spécifiques du patrimoine culturel immatériel dans les situations de conflit et de déplacement forcé.

**Description :**

Cette unité s’appuie sur les connaissances conceptuelles acquises dans l’unité 65 concernant les principes fondamentaux de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les situations de conflit et de déplacement forcé. L’unité précédente a abordé, entre autres, les actions contenues dans les trois étapes des modalités opérationnelles (préparation, intervention et relèvement). Cette unité se penche spécifiquement sur l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés, qui a été mentionnée comme une action à entreprendre à la fois dans les phases de réponse et de relèvement. L’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés est une méthodologie qui permet aux communautés d’identifier leurs besoins en matière de sauvegarde dans le contexte d’une situation d’urgence, ainsi que les éléments pouvant être mobilisés par les communautés en tant que source de résilience. Bien que cette méthodologie puisse être utilisée à la fois dans les situations de catastrophes et de conflits, la présente unité se concentre sur la manière d’appliquer cette méthodologie dans les situations de conflits et de déplacements forcés. Ainsi, cette unité présentera la méthodologie d’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés et expliquera les différentes étapes de cette méthodologie par le biais d’exercices pratiques.

*Séquence proposée :*

- Introduction à l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés

- Principes éthiques pour l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés,

- Principes clés pour l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés

- Identifier qui, quand et ce qui est nécessaire pour élaborer le processus d’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés.

- Étapes de l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés.

**Documents de rÉFÉrence :**

Notes du facilitateur Unité 66

Présentation Powerpoint de l’Unité 66

Document 1 de l’Unité 66. Recommandations pour la sécurité lors d’actions humanitaires.

Document 2 de l’Unité 66. Exercice 1 Formuler des questions préliminaires.

Document 3 de l’Unité 66. Exercice 2 : Élaborer une méthodologie

UNESCO 2019. A Methodology for Community Based Needs Identification: Engaging cultural resources in displacement. https://ich.unesco.org/doc/src/68815-EN.pdf

UNESCO. 2017. Document de référence pour l’évaluation des besoins en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en situation d’urgence dans la province du Nord-Kivu, RDC. Paris, Entité du patrimoine vivant de l’UNESCO. <https://ich.unesco.org/doc/src/RDC-201709-document_de_r%C3%A9f%C3%A9rence_Nord_Kivu.pdf>

Autres ressources pertinentes du répertoire des matériels de renforcement des capacités de l’UNESCO. https://ich.unesco.org/fr/materiel-renforcement-capacites:

• Unité 22 : Consentement libre, préalable et éclairé

• Unité 23 : Méthodes et techniques d’inventaire

• Unité 24 : Enregistrement audio dans l’inventaire

• Unité 26 : Photographie dans l’inventaire

**Ressources ADDITIONNELLES :**

Projets de formation en collaboration avec la CDA (2004). The “Do No Harm” Framework For Analyzing The Impact Of Assistance On Conflict: A Handbook. Cambridge. <https://www.cdacollaborative.org/wp-content/uploads/2016/01/The-Do-No-Harm-Framework-for-Analyzing-the-Impact-of-Assistance-on-Conflict-A-Handbook.pdf> (Disponible en anglais)

UNHCR 2024. Boîte à outils du HCR pour une évaluation participative : Guide pratique. https://www.refworld.org/pdfid/462df4232.pdf

UNHCR 2008. L’approche communautaire dans les opérations de l’UNHCR. <https://www.refworld.org/pdfid/47da54722.pdf>

UNHCR 2017. Manuel d’évaluation des besoins des réfugiés dans les situations d’urgence. https://emergency.unhcr.org/fr/coordination-and-communication/mod%C3%A8le-de-coordination-pour-les-r%C3%A9fugi%C3%A9s/%C3%A9valuation-des-besoins-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s-dans-les-situations-d%E2%80%99urgence-nare

UNESCO 2015. Principes éthiques pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. <https://ich.unesco.org/fr/ethics-and-ich-00866>

UNESCO. 2017. Rapport final. Identification des besoins de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel avec la participation des communautés dans la région du Nord-Kivu, République démocratique du Congo. Paris, Entité du patrimoine vivant de l’UNESCO. <https://ich.unesco.org/fr/projets/identification-des-besoins-de-sauvegarde-du-patrimoine-culturel-immateriel-dans-le-nord-kivu-avec-la-participation-des-communautes-00378>

UNESCO 2017. Note d’orientation pour la réalisation d’inventaires du patrimoine culturel immatériel <https://ich.unesco.org/fr/guidance-note-on-%20inventorying-00966>

Comité international de la Croix-Rouge 2022. SAFE. Manuel de sécurité pour les humanitaires. <https://www.careemergencytoolkit.org/wp-content/uploads/2022/05/SAFE-revised-2022-english.pdf> (Disponible en anglais)

Notes et suggestions

Cette unité ne devrait être suivie qu’une fois que l’unité 65 sur les principes fondamentaux de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les situations de conflit et de déplacement forcé a été complétée. Envisagez de compléter les unités 65 et 66 ensemble sur une période d’environ 12 heures.

*Participants*

Les participants devraient être les mêmes que ceux qui ont suivi la formation de l’unité 65, qui fournit la base conceptuelle de la présente unité. Comme l’unité précédente, cette unité est destinée à une variété de profils de participants, tels que les agents gouvernementaux, le personnel des organisations humanitaires, les responsables d’ONG, les acteurs de la sécurité, les professionnels du patrimoine culturel, les agents de terrain des agences des Nations Unies, les chefs de communautés et les chercheurs, entre autres, intéressés par ce domaine de connaissances. Le facilitateur doit penser à assurer une représentation de tous les secteurs (différents genres, âges, ethnicités et autres catégories sociales pertinentes). En outre, comme dans l’unité précédente, le facilitateur doit tenir compte du niveau de sensibilité que suppose le traitement des problématiques liées aux situations de conflit et au patrimoine culturel immatériel, et doit se familiariser avant l’atelier avec le profil des participants afin d’éviter tout conflit potentiel résultant de différences politiques/culturelles. Dans certains cas, le facilitateur peut envisager d’organiser plus d’un atelier ou des ateliers distincts pour ces différents participants.

*Préparation de l’unité*

Cette unité nécessite un travail de préparation de la part du facilitateur, via la consultation des ressources additionnelles énumérées ci-dessus. Le facilitateur doit notamment connaître les Principes et modalités opérationnels pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les situations d’urgence (2019), notamment le Rapport de la Réunion d’experts sur le patrimoine culturel immatériel dans les situations d’urgence (2019). Les notes du facilitateur doivent être consultées au préalable, ces dernières fournissant des détails complémentaires à celles figurant sur les diapositives.

**RÉcit dU facilitateur**

**Commentaires introductifs**

**Vue d’ensemble de l’unité**

Cette unité fournit des informations de base sur la manière de procéder à l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés, avec des exercices d’accompagnement. Les remarques introductives du facilitateur doivent souligner la place de cette identification des besoins réalisée avec la participation des communautés dans le cadre des principes et modalités opérationnels. L’unité commence par une présentation du concept d’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés, avant de s’intéresser aux principes directeurs devant être pris en compte lors de l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés. Un premier exercice permet aux participants de comprendre ces principes. Cette étape est suivie d’une explication des aspects sécuritaires à prendre en compte lors du travail sur le terrain. Un deuxième exercice permet aux participants d’analyser et d’expliquer les aspects de sécurité à prendre en compte lors du travail sur le terrain. Il est suivi d’une explication sur qui, quand et quoi prendre en compte lors de l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés. Enfin, la formation se concentre sur les 10 étapes de l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés.

**Objectifs d’apprentissage**

L’objectif global de cette unité est de fournir aux participants les connaissances ainsi que les compétences nécessaires pour procéder à l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés. Plus précisément, au terme de cette unité, les participants seront en mesure de :

* Comprendre en quoi consiste l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés et comment cette action s’inscrit dans les principes et modalités opérationnels ;
* Reconnaître les principes directeurs de l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés ;
* Identifier qui, quand et ce qui est nécessaire pour développer une identification des besoins réalisée avec la participation des communautés ;
* Présenter les 10 étapes de l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés et savoir comment les appliquer.

###### DIAPOSITIVE 1

Identifications des besoins réalisées avec la participation des communautés en matière de patrimoine culturel intangible en situation de conflit et de déplacement forcé

Photo : Les pratiques et expressions culturelles liées au balafon et au kolintang au Mali, au Burkina Faso et en Côte d’Ivoire © Direction du Patrimoine Culturel, 2012

###### DIAPOSITIVE 2

Dans cette présentation…

Mettant à profit les connaissances théoriques acquises dans l’unité 65, cette unité présente la méthodologie d’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés qui peut être utilisée pour aider les communautés à identifier et à sauvegarder leur patrimoine culturel immatériel qui peut être à la fois menacé par une situation de conflit et servir de source de résilience.

Les principaux thèmes abordés sont les suivants :

* Principes directeurs de l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés.
* Recommandations en matière de sécurité et d’éthique lors du travail sur le terrain.
* Identifier qui, quand et ce qui est nécessaire pour développer une identification des besoins réalisée avec la participation des communautés.
* Les étapes de l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés.

###### DIAPOSITIVE  3

**En quoi consiste l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés  ?**

Il s’agit d’une méthodologie qui vise à donner la priorité au financement et au soutien de la capacité des communautés affectées à identifier et à répondre, par une approche communautaire, à leurs besoins immédiats de sauvegarde et à exploiter leur patrimoine culturel immatériel afin d’atténuer les effets immédiats d’un conflit.

L’objectif principal de la méthodologie est d’évaluer les besoins en vue de définir des actions de sauvegarde basées sur le contexte pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les situations de conflit.

###### DIAPOSITIVE  4

**Principes directeurs**

Lors de l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés, il convient de garder à l’esprit trois principes fondamentaux pour travailler sur le terrain avec les communautés qui ont connu une situation d’urgence :

* *Une approche fondée sur les droits et la communauté :* En particulier dans les situations d’urgence, outre le fait qu’ils sont les seuls à pouvoir identifier et définir ce qui constitue leur patrimoine culturel, les communautés, groupes et individus concernés devraient être principalement mobilisés pour évaluer les effets d’une situation d’urgence sur leur patrimoine, les mesures nécessaires pour le sauvegarder, ainsi que la manière dont ils pourraient y puiser des ressources (Principe 3, UNESCO 2019c). Cela s’inscrit dans une approche de sauvegarde du patrimoine vivant en situation d’urgence fondée sur les droits de l’homme, en mettant l’accent sur la participation active des communautés à toutes les décisions affectant leur patrimoine.
* *Inclusion et égalité :* Les communautés ne vivent pas les situations d’urgence ou leurs conséquences de la même manière. Les risques, les besoins, les priorités, les capacités, la résilience et les mécanismes d’adaptation sont variés et dépendent non seulement de l’âge, du genre, des rôles sociaux et d’autres formes de diversité, mais aussi de la mesure dans laquelle les groupes sont en mesure de participer à la recherche de solutions durables à leur situation. La Convention de 2003 promeut une approche inclusive (voir les Directives opérationnelles 174) afin de garantir que les plans de sauvegarde intègrent pleinement tous les secteurs et toutes les couches de la société, y compris les peuples autochtones, les migrants, les immigrants et les réfugiés, les personnes d'âges et de genres différents, les personnes handicapées et les membres des groupes vulnérables.
* *Do No Harm (DNH, « Ne pas nuire »).* Il s'agit d'un principe humanitaire essentiel pour éviter d'exposer les populations à des risques supplémentaires par le biais d'une intervention humanitaire ou de développement dans un contexte de conflit. Il s'agit de prendre du recul par rapport à une intervention afin d'examiner le contexte plus large et d'atténuer les effets négatifs potentiels sur le tissu social, l'économie et l'environnement. Une identification des besoins réalisée avec la participation des communautés doit être effectuée en tenant compte des Principes éthiques de l’UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (voir <https://ich.unesco.org/fr/ethique-et-pci-00866>).

###### DIAPOSITIVE 5

**Dix recommandations pour la sûreté lors de l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés sur le terrain**

*Les recommandations suivantes ont été adaptées du Comité international de la Croix-Rouge 2022. SAFE. Manuel de sécurité et de sûreté pour le personnel humanitaire. Dix recommandations. Pp. 10-12. Pour le texte intégral, voir :* [*https://www.careemergencytoolkit.org/wp-content/uploads/2022/05/SAFE-revised-2022-english.pdf*](https://www.careemergencytoolkit.org/wp-content/uploads/2022/05/SAFE-revised-2022-english.pdf)

1. Renseignez-vous sur le contexte dans lequel vous travaillez. Comprenez le contexte local pour anticiper les problèmes, respecter les normes culturelles et identifier les menaces potentielles.
2. Faites preuve de respect en vous adaptant aux coutumes locales et en évitant les comportements offensants ou susceptibles de provoquer des malentendus.
3. Écoutez et observez. Restez vigilant en écoutant et en observant activement les changements dans votre environnement afin de détecter les dangers potentiels.
4. Faites preuve d’initiative. Prendre l'initiative d'améliorer la sécurité en consultant les collègues, en signalant les problèmes et en contribuant à un environnement plus sûr.
5. Respectez les règles de sécurité. Suivez les règles de sécurité conçues pour la sécurité collective et fiez-vous aux lignes directrices établies par les experts.
6. Faites preuve de rigueur. Soyez disciplinés dans l'évaluation objective des risques et privilégiez la prudence à l'héroïsme inutile.
7. Planifiez et préparez minutieusement. Planifiez et préparez soigneusement chaque activité afin de minimiser les risques et d’éviter tout incident de sécurité prévisible.
8. Réfléchissez à ce que vous publiez sur les réseaux sociaux. Soyez attentif à votre présence en ligne, car ce que vous partagez peut avoir un impact sur votre sécurité personnelle et celle de votre organisation.
9. Faites preuve de bon sens. Faites confiance à votre jugement et faites preuve de bon sens pour relever les défis en matière de sécurité dans des contextes variés.
10. Prenez soin de vous. Accordez la priorité à votre bien-être physique et mental, cherchez du soutien si nécessaire et encouragez la solidarité avec vos collègues.

Discutez avec le groupe de chaque recommandation et demandez-leur s'ils peuvent donner un exemple tiré de leur propre expérience ou d'une situation hypothétique pour illustrer la recommandation.

###### DIAPOSITIVE 6

**Identification des besoins réalisée avec la participation des communautés : Qui, quand, quoi ?**

Qui doit procéder à l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés ?

La personne qui coordonne l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés doit avoir une grande expérience de travail sur le terrain avec les communautés dans des domaines liés aux sciences sociales et humaines. Idéalement, elle possède une expérience dans la culture et/ou des situations de conflit. En outre, elle devrait avoir suivi cette formation et/ou étudié les informations fournies dans les unités 65 et 66.

Pour procéder à une identification des besoins réalisée avec la participation des communautés, il faut également qu’une équipe ait pour mission de recueillir des informations sur le terrain. Cette équipe doit être locale, avoir une expérience dans le domaine de la recherche sociale et être sensible à la situation de conflit (voir étape 5).

Le nombre de personnes composant l’équipe de terrain, ainsi que le nombre de personnes dont le coordinateur peut avoir besoin pour soutenir l’analyse de l’étude, dépendent de la complexité, de l’extension géographique et du calendrier de l’étude.

Partenariats

L’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés ne peut se faire sans la participation des porteurs, qui sont les experts de la communauté en matière de pratiques et peut également impliquer des chercheurs. Elle ne peut pas non plus être mise en œuvre sans la participation, voire le partenariat, d’organisations communautaires (OC) ou d’autres structures ou réseaux pertinents au sein de la communauté concernée. Il est également essentiel d’impliquer les organisations humanitaires ou de développement qui travaillent avec les communautés affectées par le conflit.

Quand faut-il procéder à l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés ?

L’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés doit être réalisée au cours de la phase d’intervention du cycle d’urgence, une fois les interventions d’urgence immédiates des agences humanitaires achevées. Si elle ne peut être menée pendant la phase de réponse, elle doit être poursuivie pendant la phase de relèvement.

Quels sont les aspects à prendre en compte lors d'une identification des besoins réalisée avec la participation des communautés ?

* Technique : L’équipe qui procédera à l’identification des besoins.
* Financier : Le responsable de la gestion du budget du projet.
* Logistique : Le soutien logistique est essentiel pour accéder aux communautés concernées et les impliquer de manière appropriée.
* Besoins sécuritaires : Tenez compte des aspects décrits ci-dessus dans les recommandations en matière de sécurité.

À titre d'exemple pour mener l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés, les facilitateurs peuvent souhaiter se référer au rapport d'atelier suivant pour plus d'informations :

* UNESCO. 2023. Rapport final : Formation sur l'identification des besoins pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les situations de conflit et de déplacements forcés. Camp de réfugiés de Minawao, Cameroun. (Disponible sur demande auprès du Secrétariat).

###### DIAPOSITIVE 7

Étapes de l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés

Les diapositives suivantes présentent les étapes à suivre pour mener une identification des besoins avec la participation des communautés.

Ces étapes ont été adaptées du document *A Methodology for Community-Based Needs Identification: Engaging cultural resources in displacement* de l’UNESCO (2019). https://ich.unesco.org/doc/src/68815-EN.pdf

1. Développer des pistes d’investigation
2. Analyser la situation
3. Contextualiser la méthodologie
4. Organiser un atelier participatif de lancement
5. Mobiliser l’équipe de recherche
6. Finaliser la méthodologie et les outils
7. Sur le terrain
8. Traiter et analyser les données
9. Planification participative
10. Tenir les communautés informées

Au cours de l’atelier, les participants sont encouragés, si possible, à appliquer chaque étape à un cas concret. Cet atelier a pour finalité de développer la méthodologie d’un cas concret avec les participants ; il est donc fortement recommandé de consacrer au moins deux jours à cette activité.

###### DIAPOSITIVE 8

Étape 1 : Développer des pistes d’investigation

La première étape consiste à concevoir des lignes d’enquête qui devraient englober les besoins en matière de sauvegarde des communautés, qui ont émergé à la suite d’une situation de conflit. Elles devraient également être en mesure d’identifier les éléments qui ont émergé, se sont renforcés ou ont été ravivés dans les communautés à la suite du conflit et qui ont servi de ressource de résilience pendant cette situation de crise. Les lignes d’enquête suggérées sont les suivantes :

1. Disparition des coutumes/traditions.
2. Affaiblissement des coutumes/traditions.
3. Renforcement, émergence ou résurgence de coutumes/traditions qui endossent un nouveau rôle en tant que mécanisme de résilience.
4. Mélange/hybridation/croisement avec les coutumes et traditions de la communauté d’accueil en cas de déplacement forcé.
5. Adoption de nouvelles coutumes/traditions propres à la communauté d’accueil en cas de déplacement forcé.

Ces lignes d’enquête doivent être transposées en questions, qui seront affinées aux étapes 4 et 6 et utilisées pour la collecte de données auprès de la communauté à l’étape 7.

###### DIAPOSITIVE 9

**Exercice 1 : Formuler des questions préliminaires**

*Objectif d’apprentissage :* Cet exercice permet aux participants de commencer à rédiger une première version des questions qui seront utilisées ultérieurement pour collecter des informations auprès de la communauté sur le terrain.

Durée estimée : 25 minutes.

Remettez aux participants le document 2 Formuler des questions préliminaires. Ce document reprend les propositions de lignes d’enquête et les questions qui ont été utilisées lors de l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautésqui a été menée sur le terrain. Il est proposé à chaque participant de formuler cinq questions basées sur le contexte dans lequel ils prévoient développer un processus d’identification des besoins réalisé avec la participation des communautés.

###### DIAPOSITIVE 10

Étape 2 : Réaliser une analyse de la situation

Un grand nombre d’organisations sociales et humanitaires travaillant sur les conflits utilisent l’analyse de conflit pour comprendre la dynamique, l’histoire et les acteurs impliqués dans un conflit. Cette analyse permet de mettre en place des activités qui apportent une réponse efficace aux communautés affectées.

L’analyse des conflits est appelée analyse de situation dans le cas d’une identification des besoins réalisée avec la participation des communautés. Cette étape consiste en une étude documentaire ou bibliographique visant à identifier et évaluer les interactions complexes entre le patrimoine culturel immatériel et la situation de conflit. Elle comprend l’identification du contexte social, politique et culturel de la région où se déroule le conflit. S’il s’agit d’une population déplacée, le mouvement de déplacement doit également être contextualisé. Les informations officielles et non officielles (si elles sont disponibles) relatives au patrimoine culturel immatériel dans la région ou le pays où l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés doit être effectuée, doivent également être identifiées.

L’analyse de situation permet d’identifier les principaux acteurs impliqués dans la situation de conflit, en cherchant notamment à comprendre les relations de pouvoir entre les différents groupes en fonction de leur origine géographique, de leur profil culturel, linguistique, ethnique ou religieux, d’autres caractéristiques socio-économiques et de variables démographiques telles que le genre et l’âge.

En outre, l’analyse de la situation fournit une image de l’environnement opérationnel, y compris des autres ressources existantes et potentielles, de leurs capacités et de leurs contraintes - par exemple, les ONG locales, les agences gouvernementales, les organisations des Nations unies, les organisations confessionnelles, etc. - ainsi que l’acceptation par les acteurs nationaux et/ou locaux d’interventions possibles qui tiennent compte de la culture des populations affectées.

Afin de gérer au mieux une analyse de situation dans les contextes de conflit et de déplacement, il est suggéré que cette analyse soit élaborée par une équipe restreinte et ciblée, combinant une expertise dans les questions liées à la diversité culturelle, à l’analyse des conflits et/ou à l’économie politique, des compétences linguistiques permettant d’accéder à une diversité de sources, et une connaissance préalable du contexte géopolitique et social, culturel et économique spécifique. Les informations proviennent principalement de sources secondaires qui peuvent être complétées par des entretiens avec des informateurs clés.

Les résultats attendus de l’analyse de la situation sont les suivants :

* Un rapport résumant et analysant les informations pertinentes pour la conception et la mise en œuvre du processus d’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés dans le contexte donné.
* Une analyse de la manière d’indiquer les sensibilités potentielles qui doivent être prises en compte lors de la conception et de la mise en œuvre de l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés. Cela peut inclure des coutumes/traditions incompatibles avec les droits de l’homme, des acteurs abusant ou ne respectant pas la culture, l’utilisation de la culture pour dominer ou marginaliser certaines catégories de personnes ou certains groupes sociaux, des stéréotypes culturels, une attitude négative de la communauté ou des autorités d’accueil à l’égard de la culture des personnes touchées par le conflit, d’une terminologie à éviter, etc.
* L’identification des lacunes en matière de connaissances dans les domaines concernés.
* Une liste de référence des sources de connaissances (études publiées et non publiées, inventaires culturels, etc.) ou des ressources (informateurs clés, collections audiovisuelles ou d’artefacts, etc.) sur le PCI et les populations touchées, y compris les populations déplacées, et des détails sur la manière dont ces sources ou ressources peuvent être consultées.

Certains des enjeux anticipés pour réaliser une analyse complète de situation sont notamment les suivants :

* Le temps et les ressources financières et/ou humaines limités pour couvrir tous les thèmes.
* La disponibilité et l’accès à des sources crédibles et valides sur tous les sujets pertinents.
* Se concentrer sur les principales lignes d’enquête afin d’éviter les données et les analyses non pertinentes.

Le facilitateur peut remettre le document 3 aux participants : Exemples d’analyse de situation tirée de l’identification des besoins avec la participation des communautés dans la région du Nord-Kivu de la République démocratique du Congo en 2017.

###### DIAPOSITIVE 11

Étape 3 : Contextualiser la méthodologie

Les résultats de l’analyse de la situation sont intégrés dans la méthodologie contextualisée d’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés, laquelle comprend au moins les éléments suivants :

* Principes éthiques guidant l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés adaptés des Principes éthiques de l’UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (UNESCO 2015c), Principes clés du HCR pour l’évaluation des besoins (HCR 2017a : 29-30) et Éthique de la participation (HCR 2008 : 13-14) ;
* Des lignes d’enquête affinées formant la base des guides de discussion et d’entretien qui seront élaborés par l’équipe de recherche (voir étape 6) ;
* L’identification des partenaires potentiels (organisations internationales, gouvernements, institutions universitaires et de recherche, ONG locales, organisations communautaires, etc ;)
* L’identification provisoire des sites où mettre en œuvre une identification des besoins réalisée avec la participation des communautés (lieux spécifiques et/ou types de lieux tels que des camps ou des zones d’installation pour les personnes déplacées, des zones rurales ou urbaines où les personnes déplacées vivent parmi la population d’accueil, etc ;)
* La liste provisoire des groupes et catégories de personnes à inclure comme participants (réfugiés, personnes déplacées, rapatriés, communautés d’accueil et sous-groupes parmi eux) ;
* L’identification des personnes ressources, des informateurs clés, des gardiens et autres personnes influentes à inclure dans la consultation préliminaire sur la conception et la méthodologie de l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés ;
* L’identification des outils de recherche et de consultation pertinents en fonction du contexte, du temps et des ressources disponibles.

###### DIAPOSITIVE 12

**Étape 4 : Organiser un atelier participatif de lancement**

Une fois les partenariats établis, l’étape suivante recommandée consiste à organiser un atelier de démarrage permettant de consulter les personnes ressources, les informateurs clés, les gardiens, les membres de la communauté et d’autres personnes influentes qui pourront faciliter l’accès et l’implication des communautés concernées. Les participants aux ateliers sont généralement des membres d’organisations culturelles, des praticiens culturels de premier plan, des ONG et des organisations communautaires, des universitaires et des chercheurs, des leaders communautaires et des leaders d’opinion (selon le contexte) et des autorités locales.

Si le ou les lieux où il est prévu de mettre en œuvre l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés sont déjà connus à ce stade, la majorité des participants doit être composée de membres des communautés concernées, tout en veillant à ce que divers sous-groupes soient inclus en termes de genre, d’âge, d’origine, de religion et d’autres caractéristiques sociales.

Les objectifs de l’atelier sont les suivants :

* Présenter le processus d’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés ;
* Sonder l’intérêt des participants, obtenir leur soutien pour la mise en œuvre du processus et intégrer leur contribution dans la méthodologie finale ;
* Examiner collectivement les principales conclusions de l’analyse de la situation, les lignes d’enquête, la méthodologie sur mesure et les outils proposés ;
* Convenir d’une terminologie, d’une définition et de catégories locales relatives au patrimoine culturel immatériel adaptées au contexte ;
* Identifier ou confirmer la sélection des communautés et des lieux où mettre en œuvre l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés ;
* Discuter des défis pratiques et des moyens de les surmonter ;
* L’atelier est également l’occasion de combler certaines lacunes en matière d’information identifiées lors de l’analyse de la situation, de localiser des sources d’information et des ressources additionnelles, ainsi que d’identifier des chercheurs et des partenaires de mise en œuvre au sein des communautés concernées, si cela n’a pas été fait auparavant.

###### DIAPOSITIVE 13

Étape 5 : Mobiliser l’équipe de recherche

Vient ensuite la mobilisation d’une équipe de chercheurs, hommes et femmes, issus de la ou des communautés concernées, qui constitueront l’équipe chargée de collecter les informations avec la communauté sur le terrain. Les membres de cette équipe peuvent ou non vivre sur le ou les sites où l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés sera effectuée, mais en sont familiers et possèdent des relations à l’échelle locale, des compétences linguistiques, des connaissances sociales et culturelles, et sont conscients des questions sensibles. Les chercheurs peuvent être des personnes engagées dans une pratique culturelle, des étudiants, des enseignants, des universitaires, des chercheurs professionnels ou des recenseurs, des volontaires d’organisations locales ou internationales, etc. Ils possèdent une expérience préalable de la recherche sur le terrain ou font preuve d’un intérêt pour les ressources culturelles, ainsi que de la motivation et de l’attitude nécessaires pour mener une recherche qualitative de haut niveau sur le terrain.

À moins que tous les membres de l’équipe n’aient déjà une solide expérience de la recherche sur le terrain, un volet de formation est inclus. Il couvre en particulier l’éthique de la recherche, les techniques d’entretien et de consultation approfondis ainsi que l’utilisation de matériel audiovisuel pour recueillir des données. Il est préférable de privilégier des formateurs locaux, idéalement certains membres de l’équipe de recherche qui pourront également assumer un rôle de supervision pendant le travail sur le terrain.

###### DIAPOSITIVE 14

Étape 6 : Finaliser la méthodologie et les outils

L’équipe de recherche doit être impliquée dans la finalisation de la méthodologie. Il s’agit notamment de la décision finale concernant les lieux où mettre en œuvre l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés, de l’identification des questions et zones sensibles spécifiques et des gardiens dans les lieux choisis, de la sélection des catégories de personnes et d’organisations locales à impliquer dans les discussions et les entretiens – dirigeants communautaires de différents types, autorités locales, gestionnaires de camps, etc. les membres d’un groupe ethnique ou linguistique spécifique, les personnes déplacées d’une région spécifique, les familles d’accueil, les femmes ou hommes mariés avec enfants, les femmes ou hommes célibataires, les personnes âgées, les jeunes, les praticiens de certaines expressions culturelles, les détenteurs d’un savoir (comme les guérisseurs traditionnels) ou d’un savoir-faire (comme les artisans) spécifiques, etc. ; les organisations culturelles, professionnelles, religieuses, les coopératives, etc. – le type et le nombre de discussions et d'entretiens à organiser dans chaque lieu. Un plan de travail sur le terrain (comprenant la liste et les détails des lieux, le calendrier, la logistique, la répartition des responsabilités, la supervision et les mécanismes de communication) est préparé et approuvé.

L’équipe de recherche discute et clarifie les questions éthiques, notamment la manière d’aborder les gardiens et les autres participants, d’impliquer les personnes marginalisées, de garantir la sécurité et l’anonymat des participants vulnérables, d’obtenir un consentement libre, préalable et éclairé, de respecter les limites que les participants peuvent imposer au partage d’informations sur les pratiques culturelles, d’éviter les sensibilités et de gérer les conflits potentiels, de conserver et de protéger les informations en toute sécurité, de traiter les questions délicates si elles se présentent, etc.

L’équipe de recherche prépare des guides de discussion et d’entretien basés sur les axes d’enquête, en veillant à ce que chaque membre se sente à l’aise avec les sujets abordés et le langage utilisé. Différentes catégories de personnes à impliquer et différents formats (discussions communautaires, réunions de petits groupes, entretiens individuels, discussions de groupe) peuvent nécessiter des guides distincts. L’équipe de recherche prépare également des modèles de rapport. S’il est prévu d’utiliser un équipement audiovisuel, l’équipe convient d’un protocole (quand enregistrer ou non, quand capturer des images ou non, comment stocker et gérer les données en toute sécurité, etc.)

|  |
| --- |
| Remarque : Pour plus d’informations sur les sujets mentionnés dans cette étape, veuillez vous référer et inclure dans la formation les informations suivantes qui se trouvent dans le registre des ressources de renforcement des capacités de l’UNESCO (https://ich.unesco.org/fr/materiel-renforcement-capacites:• Unité 22 : Consentement libre, préalable et éclairé• Unité 23 : Méthodes et techniques d’inventaire• Unité 24 : Enregistrement audio dans l’inventaire• Unité 26 : Photographie dans l’inventaire |

###### DIAPOSITIVE 15

**Exercice 2 : Élaborer une méthodologie**

*Objectif d’apprentissage :* Cet exercice a pour but d'aider les participants à développer une méthodologie d'identification des besoins réalisée avec la participation des communautés en se concentrant sur des situations de conflit qui leur sont familières dans leur région ou pays.

*Durée estimée :* 1 heure

Répartissez les participants en groupes de trois, puis demandez-leur, sur la base de leur propre situation de conflit, de rédiger une méthodologie en suivant le format du document 3, Formulation de la méthodologie.

###### DIAPOSITIVE 16

Étape 7 : Sur le terrain

Les modalités d’accès aux communautés concernées sur le terrain et l’organisation pratique du travail de terrain dépendent du contexte et de la portée de l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés (un ou plusieurs sites, type de site, accessibilité, etc.), de la capacité des partenaires locaux à organiser la composante terrain et des ressources relationnelles que l’équipe de recherche peut mobiliser. En règle générale, sur chaque site, les gardiens – autorités locales, institutions, organisations et personnalités influentes représentant divers sous-groupes ou leur donnant accès – doivent être approchés, consultés sur la méthodologie, invités à faciliter le travail sur le terrain et, le cas échéant, interrogés en priorité en tant qu’informateurs clés.

Dans les contextes où la sécurité est problématique, les membres de l’équipe de recherche doivent se sentir en sécurité dans les lieux où ils mènent les entretiens et la sécurité des participants ne doit en aucun cas être compromise. Cela peut nécessiter des déplacements de dernière minute vers d’autres sites de travail sur le terrain offrant de meilleures conditions en termes de sécurité. Le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations unies (UNDSS), qui est l’agence qui coordonne la sûreté et la sécurité sur le terrain pour les agences des Nations unies et leurs partenaires, peut donner des conseils sur l’accessibilité et l’évolution des conditions de sécurité locales.

Le temps à consacrer à chaque site et le nombre de membres de la communauté à impliquer dépendent de plusieurs facteurs. L’équipe de recherche doit disposer de suffisamment de temps pour approcher les gardiens, instaurer un climat de confiance et obtenir l’accès, organiser des réunions individuelles et collectives pour présenter l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés et discuter des questions en jeu, identifier des espaces appropriés et/ou sûrs où mener les entretiens et les discussions, organiser et mener des entretiens individuels approfondis et des discussions de groupe avec des catégories de population pré-identifiées, et prévoir du temps pour des discussions supplémentaires avec des participants identifiés au cours du travail sur le terrain ou des catégories de population plus difficiles d’accès, telles que les groupes marginalisés. L’expérience tend à montrer que, quelle que soit la taille de la population d’un site sélectionné, un délai moyen d’une semaine est nécessaire dans chaque lieu, à condition que l’équipe de recherche soit déjà familiarisée avec l’environnement et qu’un partenaire local ait préparé le terrain de manière efficace.

Points à garder à l’esprit pendant le travail sur le terrain :

* Les questions du questionnaire étant susceptibles d’inclure l’expression « patrimoine culturel immatériel », il est essentiel de l’expliquer de la meilleure façon possible, de préférence à l’aide d’exemples. Certains exemples de patrimoine culturel immatériel sont fournis dans l’Unité 65.
* Ne créez pas d’attentes au sein des communautés lors de l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés. Il est nécessaire d’expliquer aux personnes contactées en quoi consiste le processus et ce que l’on attend d’elles.
* Lorsqu’une communauté affectée par le conflit est contactée, elle s’attend probablement à une rétribution financière ou matérielle. Une rétribution financière n’étant pas possible, il pourrait être envisagé de les dédommager lors des réunions en les invitant à des repas et en payant leur transport jusqu’à l’endroit où ils doivent se rendre pour assister aux réunions.
* Lors de l’obtention des consentements auprès des personnes qui vont participer à la collecte de données, il faut tenir compte du fait que certaines d’entre elles, bien que désireuses de participer, seront réticentes à signer tout document parce qu’elles ont souffert de persécutions pendant le conflit. À cet égard, il pourrait être proposé que, dans ces cas spécifiques, les consentements puissent être enregistrés sur support audio.
* De même, en ce qui concerne le consentement, le cas de personnes analphabètes, qui ne savent ni lire ni signer, peut également se présenter. À cet égard, le formulaire de consentement doit leur être lu, et ces personnes peuvent signifier leur accord en apposant une marque ou une empreinte si elles le souhaitent.
* Si vous réalisez des entretiens de groupe ou organisez des groupes de discussion, n’incluez pas dans le même groupe des personnes ayant des idéologies différentes (politiques, religieuses, culturelles, etc.).
* Si le site sur lequel vous prévoyez de travailler est très hostile, ou si les communautés avec lesquelles il est prévu de mener l’identification des besoins sont très dispersées, et si l’accès à l’internet est bon dans ces régions, envisagez de mener des entretiens en ligne.

###### DIAPOSITIVE 17

Étape 8 : Traitement et analyse des données

La transcription de discussions et d’entretiens écrits ou enregistrés vocalement est un processus qui demande beaucoup de temps, surtout lorsqu’une traduction est également nécessaire. Dans ce cas, il est important de ne pas sous-estimer les ressources nécessaires en termes de temps et de compétences. Les chercheurs, lorsqu’ils possèdent les compétences linguistiques requises, doivent participer à la réalisation ou à la révision des traductions et se tenir à disposition pour fournir des éclaircissements à la personne ou à l’équipe chargée du traitement et de l’analyse des données.

Les étapes ultérieures du traitement et de l’analyse des données sont réalisées par une seule personne ou un petit groupe de manière harmonisée et coordonnée. Une fiche est créée pour chaque entretien et discussion transcrit, individuel ou collectif (y compris tous les ateliers consultatifs et les réunions en petits groupes), les participants sont anonymisés et les données sont réduites en fonction de leur pertinence par rapport aux axes d’enquête. Il est préférable d’utiliser un logiciel d’analyse qualitative des données textuelles pour coder l’ensemble des données en fonction des thèmes dérivés des lignes d’enquête et d’autres thèmes pertinents qui ont émergé des discussions et des entretiens. Une analyse thématique est ensuite réalisée en identifiant des modèles et interrelations entre les thèmes, les catégories/profils des participants et les lieux.

D’un point de vue méthodologique, l’ensemble des données est censé refléter les expériences, les points de vue et les attentes d’un échantillon restreint mais diversifié de membres de la communauté. L’analyse doit permettre d’identifier des variations entre participants, mais n’est pas censée être statistiquement représentative de l’ensemble de la communauté, ni couvrir tout l’éventail des expériences et des opinions possibles. Dans le cadre d’une étude qualitative, les résultats sont considérés comme fiables grâce à la validation interne. La validation externe est recherchée par la triangulation avec la littérature, au moins sur les sujets pour lesquels elle existe. L’analyse de la situation fournit une base pour cette validation.

Une analyse des potentialités peut être réalisée par la suite. Il s’agit d’explorer les ressources, les capacités et les opportunités qui sont inutilisées ou sous-utilisées mais qui pourraient être utilisées ou développées. Celles-ci peuvent être internes à la communauté, comme révélé par le processus de consultation et d’entretien, ou être disponibles en dehors de la communauté (dans les institutions et organisations nationales ou locales, dans d’autres groupes sociaux tels que la communauté d’accueil, les agences internationales, etc.)

Une fois l’analyse effectuée, les résultats doivent être communiqués et discutés avec l’équipe de recherche avant qu’un rapport ne soit finalisé et que du matériel de diffusion et de discussion adapté au contexte (en termes de langue, d’outils visuels...) soit préparé pour être utilisé dans le cadre de la planification participative.

###### DIAPOSITIVE 18

**Étape 9 : De l’analyse à la conception participative des projets**

La planification participative conclut l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés en reliant l’analyse de la situation et les résultats du travail sur le terrain à la conception d’activités, d’un projet ou d’un programme.

La planification participative rassemble les différentes parties prenantes en vue d’entreprendre une analyse finale des résultats de la recherche sur le terrain et du processus de consultation, de convenir d’objectifs et d’actions, et d’identifier les rôles et les responsabilités dans la réalisation de ces actions. Les éléments du patrimoine culturel immatériel nécessitant une action pour mieux contribuer à la résilience de la communauté concernée, à la cohésion sociale et à la réconciliation sont prioritaires. Les besoins prioritaires et les actions privilégiées sont analysés sous l’angle de l’âge, du genre et de la diversité sociale et culturelle. Les capacités et les contributions des membres de la communauté et des autres parties prenantes sont évaluées conjointement, de sorte à identifier les lacunes et les moyens d’y remédier. Le format du résultat final variera en fonction du type d’organisation et des objectifs des parties prenantes participantes. Il prendra généralement la forme d’un projet ou d’un programme. Il devrait inclure les exigences budgétaires et les accords sur les efforts qui seront entrepris pour y répondre, et par qui.

Les participants à l’atelier de démarrage sont invités à se joindre au processus de planification, ainsi que d’autres agents, décideurs politiques, prestataires de services et/ou organisations susceptibles d’apporter des ressources externes. La communauté concernée est représentée par des hommes et des femmes de tous âges, garantissant ainsi la diversité en termes de caractéristiques culturelles, sociales et autres. Dans certaines situations de déplacement, il peut être difficile d’inclure des catégories spécifiques de la population affectée pour des raisons de sécurité ou de sensibilité. Dans un tel cas, il peut être nécessaire d’organiser des réunions de planification distinctes.

Les participants doivent recevoir des informations appropriées en temps opportuns, de sorte à pouvoir contribuer de manière significative. Il est préférable de communiquer un résumé des résultats aux participants avant de les réunir. Certains participants peuvent avoir besoin d'une communication orale plutôt qu'écrite des résultats et peuvent avoir besoin d'une formation sur le processus de planification.

###### DIAPOSITIVE 19

Étape 10 : Tenir les communautés informées

Dans le cadre du suivi du processus de planification participative, l’organisation qui dirige l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés doit diffuser les rapports et la conception du programme ou du projet auprès de la communauté concernée, et tenir les groupes communautaires informés des résultats et des changements (intentionnels ou non) apportés au programme. Les rapports de projet doivent être rédigés d’une manière appropriée, permettant d’assurer la compréhension des membres de la communauté concernée et le consentement de ces dernières doit toujours être sollicité avant la diffusion du rapport.

###### DIAPOSITIVE 20

**Conclusion**

Pour clore cette unité, cherchez à clarifier les questions en suspens évoquées ci-dessus, en répondant aux questions sur le contenu et en vous assurant que les participants ont bien compris les concepts clés ainsi que les enjeux associés à l’identification des besoins réalisée avec la participation des communautés.